

Communiqué de presse sur le projet de loi sur l'immigration et l'asile

Le projet de loi sur l'immigration et l'asile porté par le ministre de l'Intérieur a vu son examen rejeté par l'Assemblée Nationale le 11 décembre 2023. Nous ne pouvons que nous en féliciter tant ce projet de loi, soi-disant équilibré, ne fait que durcir et compliquer le parcours déjà kafkaïen des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Entre 1945 et 1980, aucune loi spécifique n'a été proposée sur l'immigration, pourtant importante. Depuis 1980, une trentaine de lois a été votée et pour quel résultat : des procédures de plus en plus complexes et inapplicables qui empêchent les réfugiés et demandeurs d'asile de faire valoir leurs droits et retardent leur intégration en les maintenant dans les marges de l'illégalité.

De tout temps, la France a été une terre d'immigration. C'est à son honneur. C'est aussi un atout économique. Les travailleurs sans papiers occupent des emplois dans la restauration, le bâtiment, les travaux publics, les aides à la personne... contribuant à l'économie de notre pays. La priorité, c'est de leur donner des papiers pour les régulariser et les intégrer au lieu de les exploiter.

Alors que les chiffres montrent que la France est loin d'être un pays submergé par l'immigration, ce n'est pas le repli, le rejet et la peur de l'autre qui doivent prévaloir mais bien l'accueil et l'intégration de celles et de ceux qui voient dans la France une terre d'espoir et d'avenir. La politique migratoire de la France mérite mieux qu'une instrumentalisation politicienne à fins électoralistes sécuritaires ou identitaires.

Toutes celles et tous ceux qui dans les associations, dans les syndicats, dans les partis, dans leur milieu professionnel ou scolaire, ont eu l'occasion de rencontrer des migrants, de leur tendre la main pour les aider dans leurs démarches de régularisation et d'intégration en appellent à une autre politique, fondée sur l'humanité, l'accueil et l'égalité des droits.

A Lisieux, le 18 décembre 2023

*« Chaque riche a la terre entière.
Tout misérable est étranger ».*

Marguerite Yourcenar *Les migrants* 1936

Signataires :

ASIL (Association de Solidarité envers les Immigrés de Lisieux)

C.G.T. Union locale de Lisieux

Europe Ecologie les Verts régionale

Génération. S

LDH (Ligue des droits de l'Homme) de Lisieux – Pays d'Auge

Lisieux l'Insoumise

Parti Communiste Français

Parti Socialiste

Pour mémoire, les articles 13 et 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont la France est signataire :

Article 13 : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

Article 14 : Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays...